



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-30371>

Département(s) de publication : 08

Annonce n° 25-30371

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental des Ardennes

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22080004900011

Ville : CHARLEVILLE MEZIERES cedex

Code postal : 08011

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 08

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=35131>

Identifiant interne de la consultation : 2025-068-DPI

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : sandra.blanchard@cd08.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Extrait K, Extrait KBIS ou Extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 18/04/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Création du centre et construction d'une aire de lavage au CE d'Attigny - Lot n°2 : menuiserie bois aluminium intérieur et extérieure/isolation - Relance-.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le Conseil départemental des Ardennes a publié le 03 février 2025, une première procédure sous la forme d'un marché a procédure adaptée intitulé « 2025-020-DPI : Création du centre et construction d'une aire de lavage au CE d'Attigny » avec une date limite de remise des offres fixée au 03 mars 2025 à 16 h 00. Aucune offre n'avait été reçue dans les délais impartis pour le lot 2. Suite à l'infructuosité de ce lot, il a été décidé de relancer celui-ci sur la base d'un cahier des charges identique. La consultation a donc pour objet la relance du Lot n°2 : menuiserie bois aluminium intérieur et extérieure/isolation relatif aux travaux de création du centre et construction d'une aire de lavage au CE d'Attigny. Les prestations portent sur les lots suivants : - Lot n° 1 : maçonnerie gros œuvre / VRD - Lot n°2 : menuiserie bois aluminium intérieure et extérieure / isolation => Lot objet de la relance - Lot n°3 : couverture charpente étanchéité - Lot n°4 : plâtrerie faux plafond - Lot n°5 : peinture revêtement de sol - Lot n°6 : plomberie chauffage - Lot n°7 : électricité SSI anti intrusion VMC La durée globale d'exécution tous corps d'état est de 32 semaines hors période de préparation (y compris congés payés et intempéries)-.

Lieu principal d'exécution du marché : Centre d'Exploitation d'Attigny 26 rue Eugène Frère 08130 ATTIGNY

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Conditions de remises des offres ou des candidatures : Offre dématérialisée sur la plateforme www.xmarches.fr Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Dossier remis gratuitement Par téléchargement, sur <https://www.xmarches.fr> VOIES ET DELAIS DE RECOURS : Les recours suivants peuvent être formés devant le juge administratif : - Référé précontractuel : En application des dispositions de l'article L 551-1 du Code de justice administrative (CJA), le juge administratif peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. - Référé contractuel : En application des dispositions des articles L 551-13 à L. 551-23 et R551-1 à R551-9 du CJA, le référé contractuel peut être exercé dans un délai de : o 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat, o 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Recours de pleine juridiction : Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées - Recours pour excès de pouvoir : les clauses réglementaires du contrat peuvent être contestées par la voie du recours pour excès de pouvoir dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Organe chargé des procédures de médiation : Secrétariat CCRA ou CCIRA préfecture de Meurthe et Moselle 1 rue Préfet C. Erignac, 54038 Nancy Cedex, tél. : +33 3-83-24-27-71

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/03/2025